



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ministère
éducation
nationale

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



académie d'aix-marseille

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Livret Candidat

Option facultative - Examen ponctuel terminal des Baccalauréats
généraux et technologiques.

EPREUVE PONCTUELLE FACULTATIVE :
TENNIS

Année scolaire 2012-2013

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13 621 Aix-en-Provence Cedex 1
Téléphone : 04.42.91.70.00

**Arrêté du 21 décembre 2011 (BOEN n°7 du 16 février 2012)
Circulaire n° 2012-093 du 8 juin 2012 (BOEN spécial n°5 du 19 juillet 2012)**

« Article 17 : L'examen ponctuel terminal pour l'enseignement facultatif de l'éducation physique et sportive au baccalauréat général et technologique s'effectue sur une épreuve composée d'une prestation physique et d'un entretien.

« Les candidats présentant l'épreuve d'EPS de complément, ainsi que les candidats dispensés de l'épreuve d'EPS obligatoire, ne peuvent être admis à passer l'épreuve d'option facultative d'EPS.

Il est rappelé que l'épreuve d'option facultative d'EPS est conseillée aux élèves ayant une pratique régulière importante et un niveau de pratique supérieur aux exigences de l'EPS obligatoire. »

« Article 18 : Peuvent valider leur spécialité sportive selon des modalités adaptées précisées par voie de circulaire :
- les élèves sportifs de haut niveau, les espoirs ou partenaires d'entraînement inscrits sur les listes arrêtées par le ministre chargé des sports
- les lycéens engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux scolaires et jeunes officiels certifiés au niveau national ou international. »

Circulaire n° 2012-093 du 8 juin 2012 (BOEN spécial n°5 du 19 juillet 2012)

« Pour la session 2013, la liste des épreuves d'option facultative EPS à l'examen terminal, arrêtée par le recteur de l'académie d'Aix-Marseille, est la suivante :

- ☞ Judo
- ☞ Natation longue
- ☞ Tennis
- ☞ Basket ball
- ☞ Danse »

- ☞ La participation à cette épreuve nécessite une tenue adaptée.
- ☞ Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir sa sécurité.
- ☞ Le candidat devra se présenter le jour de l'épreuve avec :
 - ☞ sa convocation
 - ☞ une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport ou permis de conduire)
 - ☞ sa raquette et 1 boîte de balles (neuves)
 - ☞ pour les candidats individuels et les candidats des lycées privés hors contrat un certificat médical d'aptitude (au dos de la convocation) dûment renseigné (signature et tampon du médecin).

EPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE: TENNIS

Conseils aux candidats pour choisir cette épreuve

- ☞ Avoir un bon niveau de jeu acquis par une pratique régulière de l'activité
- ☞ Pour espérer une note supérieure à 10, le niveau de jeu de référence minimal équivaut au classement fédéral 4^{ème} série (30/ 2)
- ☞ L'épreuve implique une réelle préparation durant l'année, et une réflexion sur sa pratique personnelle et une connaissance de l'activité en général.

I - DESCRIPTION DE L'EPREUVE :

- ☞ L'épreuve comporte une prestation physique individuelle notée sur 16 points et un entretien noté sur 4 points.

II - CONDITIONS DE L'EPREUVE :

- ☞ Les candidats disposent d'un temps d'échauffement
- ☞ Les candidats sont regroupés par niveau de jeu
- ☞ Chaque candidat dispute 2 matches
- ☞ Les matches se déroulent en un set de 4 jeux avec jeux décisif à 3/3 et point décisif à 40 égalité.

III - COMPÉTENCES ATTENDUES :

NIVEAU 5 : Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en adaptant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, etc.) face à chaque adversaire.

IV - DÉROULEMENT DE L'EVALUATION :

1^{er} temps :

- ☞ ECHAUFFEMENT et REPARTITION par NIVEAU de JEUX

2^{ème} temps :

- ☞ MATCHES (16 points)

3^{ème} temps :

- ☞ ENTRETIEN (4 points)
 - Durée de l'entretien : 10 à 15mn
 - Champs d'interrogation du candidat qui porte sur l'activité et :
 1. ses connaissances scientifiques
 2. ses connaissances techniques
 3. ses connaissances réglementaires
 4. sa pratique personnelle

V - MODALITES D'EVALUATION

Cf. tableau page

TENNIS		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE				
COMPETENCE ATTENDUE		Les matchs se jouent en un set de 4 jeux gagnants avec jeu décisif à 3 jeux partout. Les règles essentielles sont celles du tennis (terrain, filet, service, décompte des points, changement de côté). Chaque candidat dispute plusieurs rencontres contre des adversaires de niveau proche et arbitre au moins une rencontre. A chaque changement de côté, le candidat analyse la séquence qui vient de se dérouler et propose une stratégie pour la séquence suivante.				
NIVEAU 5 : Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en adaptant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, ...) face à chaque adversaire.						
PTS À AFFECTER	ELÉMENTS À ÉVALUER	Degrés d'acquisition du NIVEAU 5				
		0 point	9 points	10 points	16 points	20 points
4/20	Pertinence et efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force	L'analyse du temps de jeu précédent est réaliste mais le projet se limite à des éléments habituels (jouer sur le revers, obliger l'adversaire à se déplacer davantage) qui peuvent néanmoins être efficaces.		Le candidat connaît bien ses points forts, il détecte globalement les points faibles de l'adversaire, il construit un projet et le met en place mais il parvient peu à le faire évoluer, si nécessaire, en cours de jeu.		L'analyse repose sur les éléments essentiels qui vont permettre de proposer un projet efficace qui s'appuie sur les points faibles et forts de l'adversaire au regard de ses propres possibilités.
10/20	Qualité des techniques au service de la tactique Variété qualité et efficacité des actions de frappe Anticipation, équilibre et rapidité des déplacements, placements et replacements	Utilisation principalement de l'espace latéral et profond. Vitesse d'exécution souvent uniforme. Replacement sans tenir compte des possibilités de renvoi. Variation des trajectoires (longues, hautes et croisées) quand le rapport de force est défavorable. Frappes souvent en déséquilibre, sans transfert du poids du corps vers l'avant. Déplacements souvent tardifs et approximatifs, ajustements rares. Au service : première balle explosive, 2 balles identiques, ou 2 ^e balle sécuritaire.		Le terrain adverse est utilisé dans sa totalité. Variation de la vitesse d'exécution (quelques accélérations maîtrisées), et utilisation d'un même effet dans un schéma préférentiel (ex : chop en revers pour défendre). Le joueur se replace en fonction des renvois probables (anticipation), et fait varier ses trajectoires (vitesse, direction, longueur, hauteur, effet) pour se donner du temps. Placement anticipé en fond de court, mais les déplacements vers le filet restent approximatifs. Différenciation première et seconde balle avec des variations en direction et en vitesse.		Optimisation de la gestion du couple risque / sécurité : variations de rythme en fonction du rapport de force. Le joueur masque ses coups pour créer de l'incertitude. Maîtrise technique de l'ensemble des coups utilisés et des différents effets dans des contextes et rapports de forces différents. Mise en action rapide et engagement physique optimal. Variation des effets au service sur les 2 balles.
2/20	Le candidat gère son engagement et arbitre	Le candidat s'échauffe, au mieux, de manière formelle. Il n'utilise pas les temps d'attente pour récupérer activement. Il accepte de tenir le rôle d'arbitre mais ne le remplit pas correctement.		Le candidat s'échauffe et récupère mais sans prendre en compte les aspects spécifiques de l'activité. Il peut tenir le rôle d'arbitre mais présente quelques hésitations dans la décision.		Le candidat se prépare physiquement et psychologiquement à l'épreuve. Il utilise bien les moments d'attente et de récupération. Il peut assurer pleinement le rôle d'arbitre en montrant l'autorité nécessaire.
4/20	Gain des rencontres	Les points de gain des rencontres sont attribués à chaque joueur en fonction du niveau de jeu réel et du nombre de matchs gagnés, en tenant compte des écarts de scores.				